



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies

67^{ème} session
(Vienne, 19 – 28 juin 2024)

Point 13 – L'utilisation des technologies spatiales dans le système des Nations Unies

Déclaration de la délégation française

[Date de déclaration]

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

La France mobilise activement sa politique spatiale pour remplir les objectifs de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes, notamment dans le cadre d'UN-SPIDER pour faciliter l'utilisation des technologies d'origine spatiale pour la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence. Jusqu'à récemment, la France a mis à disposition une jeune experte associée auprès du BAS, pour l'aider dans le déploiement de UN-Spider.

Les systèmes orbitaux permettent de comprendre les risques de catastrophe, d'allouer efficacement des ressources pour réduire ces catastrophes et d'améliorer la préparation des capacités de réponse nationale et locale.

Depuis sa création en 1999, la Charte internationale espace et catastrophes majeures, permet, à travers le mécanisme d'utilisateurs autorisés, à un organisme national de gestion des risques ou son agence déléguée dans le pays de déclencher l'activation de ladite charte.

Cette charte a permis d'aider, à 857 reprises, les autorités de protection civile et la communauté humanitaire internationale lors de situations d'urgences causées par des catastrophes majeures de tous types. Elle est en moyenne mise en œuvre pour une quarantaine d'événements par an, comme lors des séismes au Japon et au Maroc, d'une éruption volcanique en Indonésie et d'un cyclone à Haïti. L'entité ou son agence déléguée doivent avoir un mandat national de coordination des mesures d'intervention d'urgence dans le pays respectif.

Exemple d'une coopération internationale fructueuse, la Charte combine et coordonne les ressources et l'expertise en matière d'observation de la Terre de 17 agences spatiales et de 6 agences privées. Grâce à la programmation d'une constellation de plus de 270 satellites, prioritairement focalisée sur les zones sinistrées, elle répond aux requêtes des organismes de gestion de crise en fournissant gratuitement des données satellitaires afin d'apporter au plus vite une aide aux équipes de secouristes. Les satellites français Spot Pléiades et Pléiades Neo participent activement à ce dispositif.

Ma délégation souhaite également souligner le rôle central du Bureau des Affaires spatiales qui contribue à travers l'initiative UNSPIDER à promouvoir l'accès universel aux données de la Charte.

Au-delà de la Charte, la CNES a développé le concept d'Observatoire du Relèvement (Recovery Observatory). Lors d'événements majeurs nécessitant de vastes efforts de reconstruction, il vise à coordonner les acquisitions d'images satellite et à synthétiser l'information dérivée afin de présenter un cadre cohérent d'images allant de la période de

réponse à l'urgence jusqu'à l'élaboration d'un cadre de relèvement. Plusieurs tests de cette nouvelle approche ont eu lieu en condition opérationnelle depuis 2020 dans le cadre du Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS) à la suite notamment de l'explosion dans le port de Beyrouth, des ouragans ETA/IOTA en Amérique centrale, du tremblement de terre en Haïti en 2021 et enfin des inondations dévastatrices au Pakistan en 2022 et en Libye en 2023.

Le CEOS a lancé en 2022 une initiative visant à présenter aux décideurs les possibilités offertes par les satellites pour les phases de relèvement et de reconstruction. Une présentation a ainsi eu lieu au Salvador en décembre 2022 lors du forum régional sur le risque organisé par le Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPREDENAC). En 2023, avec le soutien d'UNSPIDER, le Recovery Observatory a également été présenté dans plusieurs cadres en Afrique et en Asie auprès d'un public varié : lors du forum organisé par le Centre National Chinois de Réduction des Risques à Pékin, puis lors de la GEO Week en Afrique du Sud en Novembre 2023, enfin lors de la Pacific Islands GIS and Remote sensing Conference qui s'est tenue aux Fiji fin Novembre 2023. De nouvelles interventions sont prévues en 2024 lors du forum international Understanding Risk (UR) en Juin au Japon et dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et en Afrique ou en Océanie.

Monsieur le Président,

Ma délégation remercie les partenaires du CEOS, la Banque Mondiale, le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), l'Union Européenne, le bureau des Affaires spatiales et les autorités nationales partenaires pour leur engagement en faveur de l'approche prônée par l'observatoire du relèvement. La France souhaite pouvoir généraliser ce dispositif et se tient à la disposition des Etats membres partager son expérience.

Je vous remercie./.